Demande de Remboursement

Prénom NOM: Ayumi ALEXIS

NPA, Localité *: 1020 Renens VD

IBAN *: CH6304835146687250000

Date de la demande : 27/10/2024

Pôle d'activité: UPFL

Motif: team building UPFL du

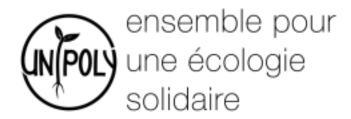
01/10/2024 nourriture

Montant(CHF): 26.-

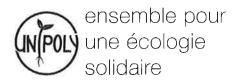
Signature : Ayumi Alexis

Signature: Ayurtir Alexis





*Si ce n'est pas votre première demande, ces champs ne sont pas obligatoires <3



Reconnaissance de dettes pour : "Teambuilding UPFL: S2425-UPFL-REMB-11"

Afin de garantir la qualité de ses activités, l'association Unipoly permet à ses membres de faire des dépenses en espèces au nom de l'association. Le montant est alors préparé sous forme d'enveloppe ou de fond de caisse et la différence des montants initiaux et finaux est alors justifiée par diverses pièces justificatives qui doivent être fournies à la trésorerie générale de l'association. Ces pièces justificatives doivent prouver que les dépenses ont bien été engagées afin d'aider l'association dans son but.

Le document présent témoigne d'une irrégularité dans les pièces justificatives présentées pour les dépenses engagées sous le nom « Teambuilding UPFL : S2425-UPFL-REMB-11 ». Dans de tels cas, et en l'absence de directives précises sur les mesures à prendre, le présent formulaire sert de confirmation quant à la nature et le but des dépenses engagées sous le nom «Teambuilding UPFL : S2425-UPFL-REMB-11 ».

Par leur signature du document présent, Ayumi Alexis membre d'Unipoly association pour laquelle lesdites dépenses ont été engagées, et Guillaume Heubi, secrétaire général e de l'association Unipoly, confirment que les dépenses engagées sous le nom « Teambuilding UPFL : S2425-UPFL-REMB-11 » l'ont été dans le but de servir l'association et de ce fait doivent être sujettes à un remboursement.

Descriptif des objets présents dans l'ensemble des pièces justificatives pour la dépense: 1 tapas +frites

1. Achat bojssons Giraf Bar

(a) Pour un total de 26.00CHF

(b) Dépense engagée par Ayumi Alexis.

La trésorerie générale de l'association Unipoly reconnait ainsi devoir la somme de **26.00** CHF à Ayumi Alexis.

18.74.0011 Le 19.11.2023 à Lausanne.

Le·la membre d'Unipoly

Avumi Alexis:

Le la secrétaire général e d'Unipoly

Guillaume Heubi :